
Programme de Formation

NF C18-510 BS/BE Manoeuvre - Initiale

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à toutes les personnes n'ayant pas de formation d'électricien mais qui sont aptes à exercer une activité professionnelle nécessitant des interventions simples sur des installations électriques. Cela inclut, par exemple, des techniciens, des agents d'entretien ou toute personne amenée à effectuer des manœuvres électriques de base.

Il est fortement recommandé que les participants maîtrisent le français pour suivre correctement la formation et participer aux échanges.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de situation de handicap ou de difficultés particulières, il est conseillé de contacter l'organisme de formation afin d'adapter les modalités d'accueil et de formation.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont clairs et précis. À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Identifier les principaux dangers associés à l'électricité, afin d'assurer leur sécurité et celle des autres lors des interventions.
- Réaliser des interventions simples de remplacement et de raccordement en basse tension, telles que le remplacement de fusibles ou le changement d'ampoules.
- Comprendre et appliquer les mesures de prévention et de sécurité lors de travaux dans un environnement à risque électrique.

Cette formation vise également à sensibiliser les stagiaires à l'importance de la réglementation en matière de sécurité électrique et à leur fournir les compétences nécessaires pour intervenir de manière efficace en cas de besoin.



Description

Ce programme de formation a pour but d'initier les stagiaires aux normes de sécurité électrique, spécifiquement la norme NF C18-510, qui impose un ensemble d'exigences pour prévenir les risques lors des interventions sur des installations électriques. La formation se déroule sur deux jours, totalisant 14 heures, et est destinée à des groupes ne dépassant pas 12 participants pour garantir une attention personnalisée.

La formation se divise en deux parties principales : théorique et pratique.

- **Partie Théorique :** Les stagiaires apprendront :
 - La réglementation et la norme française C18-510.
 - Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.



- Les dangers liés à l'électricité.
- Les différentes manœuvres et types d'interventions.
- Les documents et informations concernant les manœuvres.
- Les zones à risques et les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires.
- Les opérations en basse tension.
- Les méthodes d'évacuation et de prévention des risques.
- Comment préparer, organiser et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'interventions telles que le remplacement d'un fusible ou d'une lampe.
- **Partie Pratique** : Les stagiaires effectueront des mises en situation, y compris :
 - Intervention de raccordement.
 - Intervention spécifique (manœuvre).
 - Intervention de remplacement.

À la fin de la formation, un bilan sera effectué par le formateur pour assurer que chaque stagiaire a bien assimilé les compétences requises.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation. Cela en fait une opportunité accessible à tous ceux qui souhaitent acquérir des compétences de base en matière d'électricité et de sécurité dans ce domaine.

Cependant, il est essentiel que les stagiaires soient aptes à participer activement aux exercices pratiques et comprennent les consignes de sécurité abordées durant la formation.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour maximiser l'apprentissage des stagiaires. Le formateur commence par un tour de table pour se présenter et pour évaluer le parcours de chaque stagiaire, afin de s'assurer que le contenu est adapté à leurs besoins spécifiques.

La formation se déroule en deux parties, théorique et pratique :

- **Partie Théorique** : Utilisation de supports visuels tels que des présentations PowerPoint projetées via un vidéoprojecteur, accompagnées d'exercices en groupe comme des études de cas et des discussions interactives.
- **Partie Pratique** : Le formateur démontre les interventions en direct, permettant aux stagiaires de participer activement et de pratiquer eux-mêmes sous supervision. Des corrections sont apportées en temps réel pour assurer une bonne compréhension des techniques.

Ce mélange de théorie et de pratique est essentiel pour garantir que les stagiaires acquièrent non seulement des connaissances, mais aussi des compétences pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent divers outils et matériaux qui facilitent l'apprentissage :

- Présentations PowerPoint détaillant le programme et les étapes clés.
- Documents et manuels de référence qui seront remis aux stagiaires pour une consultation ultérieure.
- Supports visuels et matériels pratiques nécessaires lors des mises en situation et des démonstrations réalisées par le formateur.

Un livret pédagogique sera également envoyé par email à chaque stagiaire à l'issue de la formation, contenant un récapitulatif des points abordés et des ressources supplémentaires.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises au cours de cette formation incluent plusieurs éléments :

- Une feuille de présence signée pour attester de la participation de chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant qui a suivi l'intégralité de la formation.
- Un test de connaissance sera effectué à la fin de la formation, conformément aux recommandations de la norme NF C18-510, afin de valider les compétences acquises.
- Chaque stagiaire devra également remplir une évaluation de satisfaction concernant le déroulement de la formation.

Ces évaluations sont essentielles pour s'assurer que les objectifs pédagogiques ont été atteints et que les stagiaires se sentent satisfaits de leur apprentissage.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à cette formation, les candidats doivent contacter l'organisme de formation pour exprimer leur intérêt. Il est recommandé de le faire le plus tôt possible, surtout si des ajustements doivent être envisagés en raison de situations de handicap ou d'autres besoins spécifiques.

Les inscriptions sont limitées à 12 personnes par session, ce qui garantit une formation personnalisée et adaptée à chaque participant.



Informations sur l'accessibilité

Nous nous engageons à rendre cette formation accessible à tous. Si un participant a des besoins spécifiques en raison d'un handicap, il est important de nous en informer le plus tôt possible. Cela permettra à notre équipe de formation de mettre en œuvre les adaptations nécessaires pour garantir un accueil optimal.

Des moyens matériels et humains seront mobilisés pour assurer que les modalités et supports de formation sont adaptés aux besoins des apprenants.

Nous sommes également attentifs à sensibiliser nos formateurs aux différents types de handicaps afin de leur permettre de mieux interagir avec les stagiaires et de créer un environnement d'apprentissage inclusif.